

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 18 JANVIER 2022 à 18H00
A BRACH**

Nous vous informons qu'en raison des mesures sanitaires actuelles, le Conseil ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes compte-tenu de la capacité de la salle. La séance reste ouverte au public dans la limite des places disponibles.

Préalablement à l'ordre du jour, présentation de l'association « L'OISEAU LIRE » par Madame Anne SAUVEROCHE, Présidente

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 ;
- Modification des statuts de la CdC Médullienne – Rectification ;
- Modification 2021 des statuts du syndicat mixte pour l'élaboration, la révision du SCOT des communautés de communes Médoc Cœur de Presqu'île et Médullienne (SMERSCOT) ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°137-12-20 du 3 décembre 2020 approuvant le règlement d'intervention des aides financières de la Communauté de Communes en faveur de l'amélioration du parc privé, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et autorisant le Président à signer tous les actes afférents à ce règlement d'intervention :



Date	Objet
17/12/21	<p><i>Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah :</i></p> <p><i>Madame BOUYSSOU (Saumos), Madame ZEDE (LISTRAC-MEDOC)</i></p> <p><i>Monsieur NUNES (Castelnau-de-Médoc),</i></p> <p><i>Monsieur CATHERINE et Madame GUERIT (Castelnau-de-Médoc)</i></p>
17/12/21	<p><i>Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah, bénéficiant du dispositif de la gestion de fonds sous mandat :</i></p> <p><i>Monsieur et Madame CAZEAUX (Castelnau-de-Médoc),</i></p> <p><i>Monsieur et Madame FEYDEL (Le Porge),</i></p> <p><i>Monsieur et Madame LAFOND (Le Porge), Madame MARTIN (LISTRAC-MEDOC), Madame THEO-KAREN (Le Porge), Monsieur et Madame TONIUTTI (Moulis-en-Médoc), Madame SERE (Le Porge)</i></p>

- **Ressources Humaines**

- Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet ;
- Création au tableau des effectifs d'un poste d'attaché hors classe territorial à temps complet ;
- Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984) ;
- Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet ;
- Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet ;
- Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (CAS OU L'EMPLOI POURRAIT ETRE POURVU PAR UN AGENT CONTRACTUEL EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-3-2° DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984) ;

- Contrat de projet - création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet identifié (article 3 ii de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;
- Contrat de projet - création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet identifié (article 3 ii de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;
- Mise à jour du tableau des effectifs.

- **Finances et marchés publics**

- Autorisation au Président pour engager des dépenses d'investissement sur le budget principal et le budget annexe Ordures Ménagères avant adoption des budgets primitifs 2022.

- **Environnement**

- Contrat de collecte, gestion des déchèteries et transfert-transport des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne - Lancement de la procédure en dialogue compétitif ;
- Contrat de reprise des piles et accumulateurs avec l'éco-organisme SCRELEC.

- **Logement – cadre de vie**

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : mise à jour du règlement d'intervention des aides financières de la Communauté de Communes Médullienne en faveur de l'amélioration du parc privé.

- **Équipement sportif d'intérêt communautaire**

- Création d'un équipement aquatique supra communautaire sur le territoire « Sud Médoc » : convention de partenariat avec la Commune de Saint Aubin de Médoc et la Communauté de Communes Médoc Atlantique.

- **Informations**

- **Questions diverses**